



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE L'INDUSTRIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 11 octobre 2024

N°28

### **Cession d'Opella par Sanofi : Antoine Armand et Marc Ferracci rappellent les exigences de l'Etat**

**Après l'annonce ce jour du choix de Sanofi de poursuivre des discussions exclusives avec CD&R dans le cadre de la cession d'Opella, Antoine Armand, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Marc Ferracci, ministre délégué chargé de l'Industrie, prennent acte de cette décision, tout en rappelant aux deux parties les points de vigilance du Gouvernement, tant sur le plan économique que sanitaire.**

Les ministres respectent le choix de Sanofi de poursuivre des discussions exclusives avec CD&R. Antoine Armand et Marc Ferracci estiment qu'il s'agit « d'un fonds d'investissement sérieux qui présente des perspectives positives pour le développement global d'Opella ainsi que pour les sites implantés en France ».

Ils rappellent que le Gouvernement souhaite préserver et développer ces sites performants économiquement.

*« Nous avons indiqué qu'un certain nombre d'engagements économiques seront exigés de la part de Sanofi et du futur repreneur CD&R. Ceux-ci visent en particulier à garantir le maintien du siège et des centres de décisions sur le territoire national, et à préserver l'empreinte industrielle française d'Opella ».*

Dans cette perspective, le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et le ministre délégué chargé de l'Industrie soulignent que l'État mobilise « l'ensemble des outils à sa disposition », parmi lesquels ceux permettant le contrôle des investissements étrangers en France.

**Antoine Armand** et **Marc Ferracci** rappellent que la sécurité sanitaire des Français est la priorité du Gouvernement : « Ce projet de cession ne remet en question ni la production en France du Doliprane ou des autres médicaments essentiels produits par Opella sur notre territoire, ni l'approvisionnement du marché en ces médicaments. Cela fait naturellement partie des engagements demandés. »

**Contacts presse :**

**Service presse d'Antoine ARMAND, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie**

Tél : 01 53 18 41 13

Mél : [presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr)

**Service presse de Marc FERRACCI, ministre délégué chargé de l'Industrie**

Tél : 01 53 18 46 19

Mél : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)